

Revue morbidité mortalité en chirurgie

P Francois



Historique

1917 Collège Américain de Chirurgie

Définir les conditions de l'exercice de la chirurgie Définir les cursus de formation des chirurgiens

Recommandation d'organiser pour les chirurgiens en formation des réunions d'analyse des décès = dispositif d'apprentissage par l'erreur

1946 RM&M obligatoire pour l'agrément des stages de formation des chirurgiens



Années 80-90:

même obligation au Canada puis en Angleterre RM&M = critère d'accréditation des établissements de santé aux USA et Canada

Implantation sporadique dans les hôpitaux français : chirurgie, réanimation

Actuellement : activité qui permet de répondre aux référence EPP de la certification et à l'obligation D'EPP des médecins.



Un exemple

Revue morbidité mortalité en chirurgie d'urgence CHU de GRENOBLE

Département de Chirurgie Digestive et de l'Urgence Département d'anesthésie et réanimation



déchocage / bloc des urgences réanimation chirurgicale

- multiplicité des intervenants
 niveau de formation différent, disciplines multiples
- complexité et gravité des patients polytrauma / détresses variées et multiples
- complexité de la chaine des événements Samu, déchocage, radiologie, bloc, réanimation



rapprochement des équipes dans logique de filière de soins nécessité de protocoles, procédures nécessité mise à jour permanente des pratiques professionnelles



Organisation (1)

Convocation adressée à 150 personnes

- · MAR (anesthésie et 3 réanimations), DESAR (20)
- · médecins Samu/Smur/Sau
- · chirurgiens de garde, de spécialité
- · radiologues, neuroradiologues
- médecins autres disciplines pédiatres, cardiologues...

Présents: de 20 à 40 personnes



réunion interdisciplinaire ouverte au personnel paramédical démarche structurée, explicite



Organisation (2)

- · compte rendu écrit des séances
- · anonymat et archivage
- · actions d'amélioration
 - un MAR responsable de l'action
 - nx protocoles, révision (interdisciplinarité)
- · suivi des propositions d'amélioration
 - · avancée du problème
 - · évaluation des protocoles (audit, indicateurs)
- · retour d'expérience



maîtrise des risques



bilan 1994/1999 sensibilisation à la démarche

- · montée en charge progressive
- · analyse uniquement traumato grave
- · pas d'analyse systématique de tous décès
- · pas de compte rendu
- · pas de mailing exhaustif
- · néanmoins
 - des mises au points (7)
 - la réalisation de procédures (4)



bilan 2000/2005 mise en place d'une méthodologie

- calendrier prévisionnel (8 à 9 réunions /an)
- · analyse systématique de tous les décès
- · analyse de quelques cas de morbidité
- · anonymisation des dossiers
- · rédaction systématique de compte rendu
- · 691 cas analysés dont 303 traumatologies
 - → augmentation mises au point (≈ 40)
 - montée en charge procédures (>25)
 - initialisation évaluation procédures (5)



procédures organisationnelles

- accueil en fonction du niveau de gravité 2004 (en cours d'évaluation)
- mise en place de la sécurité transfusionnelle désignation référent 2002 (évalué)
- organisation prise en charge radiologique 1999/2000/2001/2005 (en cours d'évaluation)
- · hygiène au déchocage 2001
- · accueil et aide psychologique aux familles 2001



procédures médicales

- · traumas graves du bassin, du foie 2000/2001/2003
- rFVIIa et saignement incontrolable en traumato 2003/2004 (évaluée)
- · ballon d'occlusion intraaortique 2003 (en cours d'évaluation)
- · Stent et lésion trauma aorte thoracique 2002
- · craniectomie décompressive et TC 2004 (en cours d'évaluation)
- · hypothermies sévères 1994 (5 révisions)
- · ACR récupéré en préhospitalier 2004 / 2005



perspectives

développer démarche amélioration continue qualité

- évaluation des procédures/retour d'expérience
- · mise en place d'indicateurs simples de suivi

mobiliser encore plus largement acteurs

démarche EPP et accréditation V2

développer le recueil des données de morbidité



RMM et Evaluation des pratiques Médicales

- La Méthode permet aux médecins de valider leur obligation quinquennale individuelle d'EPP (décret d'avril 2005).
- Méthode à caractère continu
- Critères de « validation »

La RMM est formalisée (règlement intérieur, procédure)

L'analyse des pratiques s'appui sur des référentiels professionnels

Les « défaillances » font l'objet d'actions d'amélioration L'activité est tracée (CR de réunions, Bilans annuels)



Critères (1)

	0	N
La RM&M est installée depuis plus de un an.		Ó
La RM&M est définie par un document (règlement intérieur ou charte ou procédure)		
La RM&M fait l'objet d'un bilan annuel d'activité		



Critères (2)

Le règlement intérieur de la RM&M comprend les informations suivantes

Les objectifs de la RM&M	
La périodicité des réunions	
Les critères et modalités de sélection des cas	
Les catégories de professionnels invités à la réunion	
Les modalités de traçabilité de l'activité (comptes- rendus de réunion comportant la liste des participants)	



Critères (3)

Le bilan d'activité annuel de la RM&M comprend les informations suivantes

Le nombre de réunions	
Le nombre de dossiers examinés	
Le nombre d'événements ayant donné lieu à des actions d'amélioration.	
La liste des thèmes et des actions d'amélioration	
La description du suivi des actions d'amélioration.	